

L'AUTORITÉ RELIGIEUSE

Dans la leçon 1, nous avons vu que la Bible est un livre d'origine divine, que son message est la Parole de Dieu et qu'elle a été protégée et préservée de toute erreur à travers les siècles.


La leçon 2 nous a fait parcourir (brièvement) le contenu de ce livre extraordinaire, retraçant à travers les âges le plan de Dieu pour le salut du pécheur en JÉSUS-CHRIST.

Dans la leçon présente, nous verrons ce que la Bible dit sur l'importante question de l'autorité religieuse.

I – UNE AUTORITÉ EN MATIÈRE DE RELIGION EST NÉCESSAIRE

Nous utilisons ici le mot autorité dans le sens de règle, critère ou guide, apte à déterminer ce qui est bon ou mauvais, vrai ou faux, en matière de religion.

Ainsi pour déterminer la longueur exacte d'un objet, les hommes font appel à l'autorité finale en la matière : la règle.

Quelle est la longueur de ce segment :  ?

L'un dira 2,2 cm, l'autre l'évaluera à 2,8 cm, mais lorsque la règle lit 2,5 cm, vous vous inclinez devant sa décision, quelle qu'ait pu être votre opinion préalable. S'il n'y avait pas de règle de mesure, on ne parviendrait jamais à trancher justement les questions de mesure. Dans ce domaine, comme dans tous les autres, il faut une autorité suprême et définitive. Tout le monde est d'accord là-dessus. Dans le domaine de la religion, le principe est le même. L'homme a besoin d'une autorité, d'une règle qui puisse l'aider à différencier le bien du mal, la vérité de l'erreur. Le croyant peut constater autour de lui, non sans une certaine perplexité, la présence de diverses Églises dont les doctrines respectives se contredisent en affirmant chacune être dans le vrai. Lorsqu'on prend conscience de cette division et de cette confusion, le croyant conçoit plus que jamais la nécessité d'une autorité suprême à laquelle tous devraient se rallier et se soumettre. Mais choisira-t-on

n'importe quelle autorité? Individuellement le croyant se pose cette question logique : « Qui est autorisé à être mon guide suprême en matière de religion ? »

II – JÉSUS EST NOTRE AUTORITÉ

Jésus est la seule personne ayant les qualités requises pour être l'autorité suprême de l'homme. N'a-t-il pas dit : « *Tout pouvoir m'a été donné dans le ciel et sur la terre* » (Matthieu 28.18)? Dieu lui-même lui a rendu témoignage dans ce sens, lorsqu'il dit : « *Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection [ou qui a toute ma faveur], écoutez-le!* » (Matthieu 17.5). Dès lors, quand Jésus parle, ses paroles doivent être entendues comme les paroles de Dieu même (Jean 3.34; 7.17; 14.10). En matière de religion, l'homme ne doit s'appuyer sur d'autre autorité que celle du Christ; car lui et lui seul détient toute autorité dans les cieux et sur la terre. Cependant, une question se pose encore : « Comment l'homme peut-il connaître la volonté de Dieu? » Après sa résurrection et son ascension, comment pouvait-on prendre connaissance de ses enseignements?

III – JÉSUS A RÉVÉLÉ SA VOLONTÉ AUX HOMMES PAR L'INTERMÉDIAIRE DE SES APÔTRES

C'est par l'autorité dont il était investi que le Christ a envoyé ses apôtres en mission de par le monde pour enseigner toutes les nations « *à observer tout ce que je vous ai prescrit* » (Matthieu 28.20).

C'est donc par la bouche des apôtres que ces nations devaient apprendre à connaître les commandements du Christ. Pour les garantir contre toute erreur, Jésus leur promit l'assistance spéciale du Saint-Esprit qui les guiderait dans toute la vérité, leur enseignant toutes choses et leur rappelant tout ce qu'il leur avait enseigné (Jean 14.26; 16.13).

Ainsi c'est sous l'impulsion et la direction de l'Esprit que les apôtres se mirent à enseigner (1 Corinthiens 2.12,13). C'est pourquoi l'Église des premiers chrétiens reçut son enseignement non pas comme la parole des hommes, mais ainsi qu'elle est véritablement, comme la Parole de Dieu (1 Thessaloniens 2.13). Par les apôtres, l'enseignement du Christ continuait. Leur message avait autant d'autorité que les propres paroles du Christ.

Sachons en outre que les apôtres ont révélé le message complet du Christ. Selon la promesse, ils étaient guidés « *dans toute la vérité* » (Jean 16.13). Paul dira plus tard : « *Je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu, sans en rien cacher* » (Actes 20.27; voir aussi 2 Pierre 1.3).

Les apôtres étaient conscients de l'autorité dont ils étaient investis. Ils déclarent que rejeter leur parole équivaut à rejeter Dieu (1 Thessaloniens 4.8), et que même un ange serait maudit s'il osait les contredire (Galates 1.6-9).

Si l'homme d'aujourd'hui pouvait avoir accès à cet enseignement des apôtres, il connaîtrait toute la volonté du Christ à son égard.

Mais où se trouve consigné l'enseignement des apôtres ?

IV – C'EST DANS LA BIBLE QUE SE TROUVE CONSIGNÉ L'ENSEIGNEMENT DES APÔTRES

S'il est vrai que l'Évangile fut d'abord parlé, les apôtres et les autres hommes inspirés ont heureusement couché par écrit la substance de leur enseignement pour les générations futures. Par exemple, l'apôtre Pierre déclare qu'il agit de telle sorte qu'après sa mort l'Église puisse toujours se souvenir de ses enseignements (2 Pierre 1.12-15).

Luc écrit son Évangile afin que ses lecteurs puissent « reconnaître la certitude » des enseignements qu'ils ont reçus de vive voix (Luc 1.4).

Jean déclare que ce qu'il vient d'écrire a été composé afin que les hommes puissent croire au Christ et trouver en lui la vie (Jean 20.30,31). « *Je vous écris ces choses [dit-il encore] afin que vous ne péchiez point* » (1 Jean 2.1). De même l'apôtre Paul dit qu'en lisant les choses qu'il a écrites « *vous pouvez vous représenter l'intelligence que j'ai du mystère de Christ* » (Éphésiens 3.3,4). Il n'est donc pas étonnant que ces hommes inspirés de Dieu aient exigé que l'on reconnaisse leurs écrits comme « *un commandement du Seigneur* » (1 Corinthiens 14.37).

Les hommes inspirés ont donc pris soin de préserver par des écrits la volonté de Christ, écrits dont l'ensemble forme le Nouveau Testament.

Une question se pose à ce point qui peut avoir valeur d'objection. Sachant que ces hommes n'ont pas pu transmettre par écrit absolument tout ce que le Christ a pu dire ou faire (Jean 20.30), comment pouvons-nous savoir si oui ou non les Écritures contiennent néanmoins toute la volonté du Christ ?

V – LA BIBLE CONTIENT TOUTE LA VOLONTÉ DU CHRIST

Avant même que le Nouveau Testament ne soit complet, Paul écrivait : « *Toute Écriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice, afin que l'homme de Dieu soit accompli et propre à toute bonne œuvre* » (2 Timothée 3.16,17).

Si les Écritures sont capables d'amener un homme à la maturité et de l'équiper spirituellement pour toute bonne œuvre, elles sont donc à la fois nécessaires et suffisantes au salut de cet homme. Aucun autre enseignement, aucune autre source de connaissance ne peut donc prétendre compléter les Écritures en se superposant à elles.

En outre, les Écritures ne constituaient pas qu'un « germe » appelé à se développer au cours des siècles vers une prétendue maturité, car elles contenaient déjà, et contiennent encore, tout ce qui est nécessaire et suffisant au salut de l'homme. C'est pourquoi, selon la recommandation même des apôtres, l'Église ne devait pas aller au-delà de ce qui est écrit (1 Corinthiens 4.6). Elle devait se retirer de celui qui refusait d'obéir « *à ce que nous disons par cette lettre* » (2 Thessaloniens 3.14).

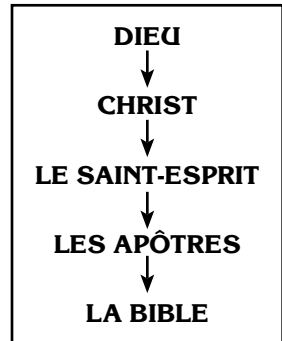
L'Apocalypse avertit en outre « *quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre* », que si quelqu'un ajoute ou retranche quelque chose, le châtement tombera sur lui (Apocalypse 22.18,19).

Ce principe est évidemment valable, non seulement pour l'Apocalypse, mais aussi pour toutes les parties de l'Écriture.

Tous ces textes nous apprennent clairement que 1) ce que les apôtres avaient « *lié* » par leur parole écrite, devait être retenu « *tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, vous auriez cru en vain* » (1 Corinthiens 15.1,2); 2) que ni les hommes ni les anges n'étaient autorisés à y changer quoi que ce soit (Galates 1.8,9).

Le caractère complet de la Bible et l'autorité qu'elle représente en font la règle suprême en matière de religion, c'est-à-dire que tout acte et toute doctrine dans le domaine de la religion doivent trouver dans la Bible leur raison d'être. C'est la seule manière de savoir si telle doctrine vient de Dieu ou des hommes.

Mais peut-on comprendre la Bible? N'est-elle pas sujette à de multiples interprétations? N'est-elle pas, en fin de compte, un livre pratiquement incompréhensible ou accessible à une minorité de spécialistes?



VI – LA BIBLE EST UNE AUTORITÉ COMPRÉHENSIBLE

Certaines tentatives ont été faites pour prouver que la Bible n'est pas un livre accessible à l'esprit moyen. On ne manque pas alors de citer un texte où Pierre dit que les écrits de Paul contiennent « *des points difficiles à comprendre* » (2 Pierre 3.15,16).

Cependant loin de prouver que toute l'Écriture est « *difficile à comprendre* », ce texte ne signale que « quelques points obscurs » dans les lettres de Paul, expliquant par là que le reste est parfaitement compréhensible.

En outre, si ces points sont « *difficiles à comprendre* », cela ne signifie pas qu'il est impossible de les comprendre. Ils peuvent être compris sauf précisément par « *les personnes ignorantes et mal affirmées* » que Dieu condamne parce qu'elles « *tordent le sens* » de ces passages difficiles « *comme elles le font du reste des Écritures, pour leur propre ruine* ».

En fait, les versets 17 et 18 clôturent le chapitre en encourageant le lecteur à grandir dans sa connaissance du Christ et de sa Parole. La raison d'être même des Écritures prouve qu'elles peuvent être comprises. En effet elles sont là : 1) pour être lues et obéies, 2) pour éclairer le monde!

A – LES ÉCRITURES SONT LÀ POUR ÊTRE LUES ET OBÉIES PAR TOUS

Jean écrivit à l'intention des incroyants (Jean 20.30,31). Paul adressa ses épîtres à chaque membre de l'Église (Romains 1.7; 2 Corinthiens 1.1,2; Philippiens 1.1).

QUESTIONNAIRE

Leçon 3

Note : _____

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal

I. ÉCRIVEZ VRAI OU FAUX DANS L'ESPACE PRÉVU.

- _____ 1. La Bible est la Parole de Dieu.
- _____ 2. La Bible est divisée en deux parties qui sont l'Ancien Testament et le Nouveau Testament.
- _____ 3. L'Ancien Testament contient l'ancienne alliance entre Dieu et le peuple juif, en vigueur jusqu'à la mort du Christ.
- _____ 4. Le Nouveau Testament contient l'alliance de Dieu avec toutes les nations de la terre à partir de la mort du Christ.

II. ENCERCLEZ LA LETTRE DEVANT LA BONNE RÉPONSE.

1. Autorité religieuse signifie une règle ou un critère qui détermine la vérité en ce qui concerne...
- a) les questions politiques.
 - b) les questions scientifiques.
 - c) les questions religieuses et morales.
2. Quelle est la caractéristique de notre monde religieux qui nous prouve que nous avons besoin d'une autorité commune à tous?
- a) L'unité
 - b) La paix
 - c) La division et la confusion
3. [Matthieu 28.18] Pour déterminer et définir la vérité en matière de religion, l'autorité finale est...
- a) Moïse.
 - b) le Christ.
 - c) l'Église.
4. Le Christ possède...
- a) une autorité relative.
 - b) toute autorité.
 - c) une autorité purement honorifique.
5. [Matthieu 28.18-20] Après son ascension, Jésus révéla sa volonté par l'intermédiaire de...
- a) ses apôtres.
 - b) Marie.
 - c) Pierre exclusivement.
6. [Jean 16.13] La véracité des enseignements des apôtres est garantie par le fait qu'ils avaient reçu la promesse d'être guidés par...
- a) le Saint-Esprit.
 - b) un ange.
 - c) l'Église.
7. L'enseignement des apôtres est en fait l'enseignement prodigué par l'Esprit de Dieu. C'est ce que la Bible affirme en...
- a) Matthieu 28.18-20.
 - b) Matthieu 17.5.
 - c) 1 Corinthiens 2.13.
8. [1 Thessaloniens 2.13] Pour les premiers chrétiens, l'enseignement des apôtres était...
- a) des paroles d'hommes.
 - b) la Parole de Dieu.
 - c) de la bonne littérature.

9. [Jean 16.13; Actes 20.27; 2 Pierre 1.3] Dans quelle mesure les apôtres ont-ils révélé la volonté de Dieu à l'égard des hommes ?
- Entièrement
 - Presque entièrement
 - Une partie seulement
10. [Galates 1.8,9] Que promet la Bible à ceux qui changeront l'Évangile tel qu'il fut annoncé par les apôtres ?
- La maladie
 - La folie
 - L'anathème ou malédiction divine
11. [2 Pierre 1.12-15; Jean 20.30,31] Quelle précaution les apôtres prirent-ils pour préserver leur enseignement de l'oubli ou de la corruption après leur mort ?
- Ils firent nommer un chef infaillible à la tête de l'Église.
 - Ils consignèrent leur enseignement par écrit.
 - Ils comptèrent sur la loyauté et la mémoire de leurs fidèles pour le transmettre de génération en génération.
12. [2 Pierre 3.15,16] Les apôtres savaient que leurs écrits constituaient...
- un condensé de leurs opinions religieuses.
 - une chronique historique.
 - l'Écriture qui devait faire autorité.
13. [1 Corinthiens 14.37] L'Église doit recevoir les écrits des apôtres comme...
- les commandements de Dieu.
 - des commandements d'hommes.
 - de simples idées religieuses parmi tant d'autres.
14. [Apocalypse 22.18-20; 1 Corinthiens 4.6] Les apôtres ordonnèrent aux Églises...
- d'aller au-delà de ce qui est écrit.
 - de compléter ce qui est écrit.
 - de ne pas aller au-delà de ce qui est écrit.
15. [2 Timothée 3.16,17] Les Écritures ont le pouvoir...
- de rendre un homme parfaitement accompli et équipé.
 - de former un homme partiellement.
 - de simplement le rendre intelligent.
16. Connaissant l'attitude des apôtres vis-à-vis les Écritures (voir questions 12, 13, 14) et le pouvoir des Écritures dans la formation d'un homme (question 15), nous pouvons déduire qu'en matière de religion, les Écritures constituent...
- une autorité nécessaire mais non suffisante.
 - une autorité suffisante mais non nécessaire.
 - une autorité nécessaire et suffisante.
17. [1 Thess. 5.27; 2 Thess. 3.14] Les Écritures sont destinées...
- à certaines personnes seulement pour qu'elles puissent lire, croire et obéir.
 - à l'élite religieuse seulement pour qu'elle puisse enseigner aux autres ce qu'il faut croire.
 - à chaque être humain afin que chacun puisse apprendre ce que Dieu attend de lui et comment lui rendre obéissance.
18. [2 Pierre 3.16; Éphésiens 3.4] À la lumière des versets précédents, on peut déduire...
- que tout le monde peut comprendre les Écritures.
 - que personne ne peut comprendre les Écritures.
 - qu'une élite seulement peut comprendre les Écritures.
19. Les Écritures nous ont été données pour...
- nous permettre de prédire l'avenir.
 - éclairer notre vie.
 - dévoiler les mystères du passé.

20. [Actes 17.11] Comment la Bible décrit-elle celui qui examine et vérifie, à la lumière des Écritures, les enseignements qu'on lui donne ?
- a) Hérétique
 - b) Noble
 - c) Hypocrite

III. ENCERCLEZ LA LETTRE DEVANT LA BONNE RÉPONSE.

1. La Bible...
 - a) a un pouvoir mystique.
 - b) est un livre comme tant d'autres.
 - c) fut écrite par des hommes inspirés de Dieu.
2. [2 Thess. 2.10-12] Pour bien comprendre le message de la Bible, il faut avant tout...
 - a) vouloir justifier ses croyances personnelles.
 - b) être très instruit.
 - c) aimer la vérité.
3. [Hébreux 8.6-13; 9.15-17] Lorsqu'on étudie la Bible, il faut tenir compte du fait que la loi de Dieu pour nous aujourd'hui est contenue dans...
 - a) l'Ancien Testament.
 - b) l'Ancien et le Nouveau Testament.
 - c) le Nouveau Testament.
4. Avant de formuler une conclusion sur un sujet biblique quelconque, il faut avoir lu...
 - a) un verset correspondant au sujet.
 - b) plusieurs versets traitant de la question.
 - c) tous les versets traitant de la question.
5. En étudiant un passage de l'Écriture, il faut prendre en considération...
 - a) l'arrière-plan historique seulement.
 - b) le contexte immédiat seulement.
 - c) l'arrière-plan historique et le contexte immédiat.
6. Parmi les choix suivants, lequel n'est pas une des manières dont Dieu ce sert pour nous faire connaître ce qu'il attend de nous ?
 - a) Par un commandement direct ou une déclaration nette
 - b) Par un exemple
 - c) Par une implication probable
 - d) Par déduction logique
7. Imposer, avec une intention sincère, un précepte qui n'est enseigné dans la Bible ni par un commandement direct, ni par un exemple, ni par déduction logique, c'est enseigner...
 - a) un commandement de Dieu.
 - b) un commandement venant de l'homme.
 - c) un commandement mi-humain, mi-divin.
8. [1 Pierre 4.11] Parler où la Bible parle et se taire où la Bible se tait est...
 - a) une bonne règle à suivre.
 - b) un mauvais principe.
 - c) un principe douteux.
9. Quelle est la cause primordiale de la division religieuse ?
 - a) La Bible
 - b) Le rationalisme
 - c) Le fait de n'avoir pas accepté la Bible comme seule règle de foi et comme autorité suprême
10. [Actes 23.1; 26.9] L'apôtre Paul avoue avoir autrefois mal agi, et ce...
 - a) en toute bonne conscience.
 - b) avec une mauvaise conscience.
 - c) par esprit de révolte à l'égard du monde.

11. [Proverbes 14.12; Jérémie 10.23] Ceux qui prétendent se laisser guider exclusivement par leur conscience doivent savoir que...
- l'homme peut avoir confiance en lui-même.
 - telle chose peut paraître acceptable à la conscience et conduire néanmoins au désastre.
12. [Marc 7.6-9] Quelle était l'attitude de Jésus à l'égard de ceux qui mettaient la tradition religieuse sur le même plan que l'Écriture?
- L'approbation
 - La désapprobation
 - L'indifférence
13. [Galates 1.6-8; Apocalypse 22.18-20; 2 Timothée 3.16,17] Les révélations de certains prophètes modernes...
- complètent le message de la Bible.
 - altèrent le message de la Bible.
 - doivent être notre autorité religieuse.
14. Quelle est la seule vraie règle de foi?
- La conscience
 - La tradition de l'Église
 - La volonté du Christ révélée exclusivement dans la Bible
 - Les messages d'un prophète moderne

IV. RÉSUMONS LES FAITS

RÉPONDEZ PAR OUI OU NON DANS L'ESPACE PRÉVU.

- _____ 1. Dans le domaine de la religion, faut-il une autorité ?
- _____ 2. Le Christ a-t-il toute autorité dans le ciel et sur la terre ?
- _____ 3. Le Saint-Esprit a-t-il révélé toute la vérité aux apôtres ?
- _____ 4. Les apôtres ont-ils consigné dans la Bible toute la volonté du Christ ?
- _____ 5. Les apôtres ont-ils écrit la Bible de manière à ce qu'elle soit compréhensible pour tous ?
- _____ 6. La Bible devrait-elle être notre seule règle de foi dans la religion ?

VOS REMARQUES/OBSERVATIONS/QUESTIONS

Nous vous invitons à les envoyer avec la révision.

Adresse du conseiller :	<p>Éditions C.E.B. 4806 Trousdale Dr. Nashville, TN 37220, États-Unis www.editionsceb.com Imprimé aux États-Unis</p> <p>CB-6-3</p>
-------------------------	--

Il donna des instructions pour que ses épîtres soient lues « à tous les frères » (1 Thessaloniens 5.27), et aux Églises (Colossiens 4.16).

La lecture des Écritures avait donc pour but d'inciter à l'obéissance (Deutéronome 31.12; 2 Thessaloniens 3.14). Ainsi, nous voyons que les Écritures sont là pour tous, afin que tous puissent lire et obéir. Quelle serait leur valeur si personne ne pouvait les comprendre? Si Dieu nous communique sa volonté par ce moyen, c'est que ce moyen de le connaître est parfaitement accessible et compréhensible à chacun de nous.

B – LES ÉCRITURES ONT POUR BUT D'ÉCLAIRER LES HOMMES, NON PAS DE LES PLONGER DANS LA CONFUSION

Jean écrivit son Évangile pour que ses lecteurs croient, non pour alimenter leur incrédulité (Jean 20.30,31). Paul dit clairement aux Éphésiens qu'en lisant ses lettres, « *vous pouvez vous représenter l'intelligence que j'ai du mystère de Christ* » (Éphésiens 3.4).

Les Écritures servaient parfois à clarifier ou à confirmer un enseignement oral. Par exemple, Luc écrivit son Évangile afin que son lecteur puisse reconnaître la certitude des enseignements qu'il avait reçus oralement (Luc 1.4). Les Béréens (en Macédoine) lisaient les Écritures pour vérifier l'enseignement oral que l'apôtre Paul leur donnait (Actes 17.11). Ce dernier écrivit aux Thessaloniens en partie pour clarifier un enseignement qu'il avait préalablement donné oralement sur le sujet de l'apostasie de l'Église (2 Thessaloniens 2.1-5).

Un enseignement prodigué par écrit peut être lu, étudié, approfondi. C'est pourquoi il est souvent mieux compris et assimilé qu'un enseignement oral. Il ressort donc clairement de ces remarques que l'objectif des Écritures est d'éclairer et que chacun peut les comprendre. Tout homme capable de lire ou d'entendre la Bible est à même de connaître toute la volonté du Christ. La Bible est vraiment une autorité complète et suffisante.

C – MAIS COMMENT SE FAIT-IL QUE LA BIBLE SOIT SI MAL COMPRISE?

Premièrement : En ce qui concerne beaucoup de personnes, c'est d'abord une question d'attitude. Certains n'ont pas en eux l'amour de la vérité (2 Thessaloniens 2.10-12) et par conséquent refusent de se soumettre à ses exigences (2 Timothée 3.8). D'autres prennent des passages difficiles qu'ils interprètent à leur manière dans un sens qui contredit les textes les plus simples (2 Pierre 3.16).

Deuxièmement : Il arrive que l'on comprenne mal la Bible si l'on n'a pas compris la distinction fondamentale qui existe entre les deux « Testaments ». Notre leçon 2 a souligné que le chrétien n'est plus sous la loi de l'Ancien Testament, mais sous la loi du Nouveau Testament (Hébreux 8.6-13; 9.15; Colossiens 2.14-16).

Troisièmement : Avant de tirer une conclusion sur quelque sujet que ce soit, il faut d'abord s'assurer qu'on en a examiné toutes les données. C'est en négligeant ce principe que certaines personnes ont été induites en erreur.

Chaque texte doit être étudié dans son contexte littéraire et historique. Les passages parallèles doivent être relevés. Par exemple, la grande mission mondiale que Christ confie à ses disciples se trouve en trois endroits différents : Matthieu 28.18-20; Marc 16.15,16 et Luc 24.46-48.

Si l'on ne prenait, par exemple, que le texte de Luc 24, l'on pourrait conclure que la foi n'est pas nécessaire au salut puisque ce texte n'en fait pas expressément mention.

Si l'on ne prenait que le texte de Marc 16.15,16, l'on pourrait conclure que la repentance n'est pas exigée puisqu'il n'en est pas question dans le texte.

En réalité, la foi, la repentance et le baptême sont tous trois nécessaires au salut. Il faut considérer ces trois textes ensemble ainsi que tous les autres sous cette même rubrique du salut.

Quatrièmement : La Bible est mal comprise par ceux qui la considèrent comme un livre « scellé », mystérieux, réservé aux seuls initiés, une œuvre qui ne livre son message profond qu'à ceux qui en possèdent la « clé ».

En fait, dans ses grandes lignes, la Bible, comme beaucoup d'autres livres, est un document qui transmet des informations et prodigue un enseignement, à la différence, évidemment, que ce qu'il veut communiquer, c'est la volonté du Créateur à l'égard de sa créature et qu'il a été inspiré de Dieu dans ce but précis.

Dans la Bible, Dieu nous fait connaître sa volonté de trois manières :

1) Par un commandement direct ou par une déclaration précise. C'est ainsi que l'on conçoit le mieux la manifestation de l'autorité.

2) La volonté de Dieu s'impose à nous par ce qu'il convient d'appeler la déduction logique basée sur ce que la Bible dit explicitement.

Par exemple, si vous receviez une lettre vous annonçant qu'un ami arrivera à la gare de votre ville le 1^{er} janvier à 17 h 30, par déduction logique vous pourriez conclure que ce jour-là, à cette heure-là, il sera inutile d'essayer de le joindre chez lui, car il n'y sera pas. Il ne vous l'a pas dit expressément, mais les renseignements qu'il vous a donnés vous permettent de faire cette déduction.

C'est ainsi qu'en se fondant sur des renseignements tirés de l'Ancien Testament, Jésus a fait une déduction logique qui lui a permis d'affirmer que la vie continue après la mort (Matthieu 22.29-32).

3) La Bible nous instruit, nous renseigne et nous dirige au moyen d'exemples (voir 1 Corinthiens 10.6).

Ainsi le récit des « Actes des Apôtres » rapporte que les premiers chrétiens s'étaient réunis le premier jour de la semaine (dimanche) pour prendre le repas du

Seigneur ou repas de communion (Actes 20.7). En l'absence de commandement exprès, cet exemple suffit, et il nous suffit de le suivre pour être agréables à Dieu.

Lorsque nous étudions la Bible, nous devons nous laisser gouverner par ce principe : parler quand la Bible parle et se taire quand la Bible se tait (1 Pierre 4.11).

Toute doctrine n'est légitime que lorsqu'elle a été autorisée par la Bible, soit par un ou plusieurs commandements, soit par déduction logique, soit par des exemples. Il nous reste à examiner ce qui constitue sans doute la cause principale de l'erreur et de la division, à savoir : la promotion d'autorités autres que la Bible qui viennent s'ajouter à la Bible, la supplanter ou la dominer.

VII – QUEL EST L'ENSEIGNEMENT DE LA BIBLE À L'ÉGARD DES AUTORITÉS RIVALES

En dépit des nombreux textes de la Bible qui soulignent avec force que les Saintes Écritures constituent la seule autorité suffisante et nécessaire en matière de religion, de nombreux « chrétiens pratiquants » sont soumis consciemment ou non à d'autres autorités ; il en résulte l'erreur, la confusion et la division.

LES SENS OU LA CONSCIENCE !

Tout en prétendant rester soumises à la volonté du Christ, de nombreuses personnes, souvent sincères et pieuses, sont en réalité plutôt attentives aux stimulations de leur conscience ou aux élans spontanés de leur cœur. Certains identifient ces sentiments avec « le témoignage intérieur du Saint-Esprit ». En se laissant gouverner par ce « témoignage intérieur » qui n'est, en définitive, que des impressions subjectives, il arrive souvent que leurs activités et leurs enseignements ne soient pas en parfait accord avec les données de l'Écriture.

La Bible avertit que « *telle voie paraît droite à un homme, mais son issue, c'est la voie de la mort* » (Proverbes 14.12).

« *Celui qui a confiance dans son propre cœur est un insensé* » (Proverbes 28.26).

« *Ce n'est pas à l'homme, quand il marche, à diriger ses pas* » (Jérémie 10.23).

Souvenons-nous que c'est « *en toute bonne conscience* » que Paul persécuta les chrétiens (Actes 23.1; 26.9).

On voit clairement par là que le témoignage intérieur de la conscience n'est pas un guide sûr.

TRADITION DE L'ÉGLISE

Ce sont toutes les doctrines enseignées par une Église et tous les rites qu'elle pratique, étrangers à la Bible. Depuis le premier siècle, le corps de la tradition s'est considérablement développé, s'accroissant de siècle en siècle de données nouvelles. De nombreuses doctrines n'ayant aucun fondement dans les Écritures ne se justifient que par la tradition. Aussi cette dernière est-elle considérée comme une

autorité indispensable que l'on place au même niveau que la Bible. L'on constate en pratique que l'autorité de la tradition est plus souvent invoquée que celle de la Bible. C'est ce qui se passait déjà du temps du Christ. Une tradition s'était accumulée parmi les Juifs qui supplantait en fait les écrits de l'Ancien Testament. L'on se souvient avec quelle sévérité Jésus les condamna, déclarant que par cette promotion de leur tradition, ils abandonnaient le commandement de Dieu : « *Vous anéantissez fort bien le commandement de Dieu, pour garder votre tradition* » (Marc 7.9).

Paul prédit que l'Église s'écarterait de la foi – c'est l'apostasie (2 Thessaloniens 2.1-12; 1 Timothée 4.1-3).

Il mit en garde contre la possibilité qu'un homme s'arroge la place même de Dieu dans l'Église (2 Thessaloniens 2.3,4). On se demande parfois si la place qu'occupe aujourd'hui la tradition (qu'on appelle la voix vivante de l'Église) ne justifie pas pleinement les craintes de l'apôtre Paul.

Ces paroles du Christ et de ses apôtres doivent servir d'avertissement à tous ceux qui recherchent hors des Écritures la justification de leurs croyances. Car seules les Écritures nous révèlent incontestablement la volonté de Dieu.

RÉVÉLATIONS MODERNES

On trouve certains mouvements religieux qui sont fondés sur les prétendues révélations de quelques « prophètes modernes ». Puisque les Écritures contiennent « *toute la vérité* » révélée dès le premier siècle (Jean 16.13), de nouvelles révélations ne peuvent qu'ajouter à ce qui a été transmis « *une fois pour toutes* » (Jude 3), et viennent par conséquent altérer le message de l'Évangile (2 Jean 9,10; Galates 1.8,9).

CONCLUSION

Dieu a donné au Christ toute autorité dans le ciel et sur la terre. Par le moyen de l'Esprit-Saint, Jésus révéla sa volonté aux apôtres. Ces derniers, par la puissance de l'inspiration, consignèrent par écrit la volonté du Christ à l'égard de tous les hommes, afin que tous puissent lire, comprendre, obéir et avoir la vie éternelle. Pour les chrétiens, il ne doit exister d'autre règle de foi que la Bible.

Éditions C.E.B.

4806 Trousdale Dr. – Nashville, TN 37220 États-Unis

www.editionsceb.com

Imprimé aux États-Unis – © Tous droits réservés

CB-6-3